

## RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

### Economie, Nouvelles Technologies, Enseignement Supérieur

■ Séance du 18 Mai 2017

3451

#### ■ Participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence au fonctionnement de l'association Club WTC APEX.

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le tissu économique de la Métropole Aix-Marseille-Provence est essentiellement composé de TPE et de PME qui rencontrent plus de difficultés que les grands groupes pour établir des relations commerciales durables. Or le développement de cette typologie d'entreprises sur les marchés extérieurs est un gage de pérennité et d'ouverture aux réalités de la mondialisation, d'autant plus dans le contexte économique actuel où les relais de croissance se font sur les marchés internationaux. Face à ce constat, il apparaît nécessaire de soutenir les actions en faveur du développement international de ce secteur d'entreprises.

L'association Club WTC APEX a été créée en 1975 par des chefs d'entreprises marseillais ayant déjà une activité à l'international et désireux de s'y développer davantage.

Premier Club exportateur de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Club WTC APEX fédère plus de 120 entreprises adhérentes, au niveau régional, qu'il s'agisse de PME primo-exportatrices, ou de PME déjà expérimentées, mais également de grands groupes régionaux souhaitant partager leur savoir-faire et leur expérience à l'international.

L'objectif principal de cette association est de faciliter le développement de liens entre chefs d'entreprises intéressés par un échange d'expériences, d'informations ou par la mise en place d'actions communes. L'association propose donc un programme ambitieux d'actions variées telles que des événements « réseaux », des salons spécialisés sur le financement et le recrutement à l'international, la promotion des formations initiales à l'international et un accompagnement individualisé dont près de 90 PME ont bénéficié à ce jour.

Résultats 2016 et objectifs 2017 :

### 1. Activité de réseautage

Résultats 2016 : plus de 20 évènements organisés, rassemblant plus de 1000 personnes. Dont 7 clubs de l'international et 1 sur les pépites de l'international.

Objectifs 2017 : organisation de 30 évènements : dîners Networking, Clubs de l'International, Clubs Pays, Pépites de l'International...

### 2. Programme phare Objectif Export

Il s'agit d'un accompagnement individualisé en place depuis 2005 à destination des TPE/PME du territoire quel que soit leur niveau d'internationalisation. Le programme s'appuie sur un réseau de parrains bénévoles occupant des postes clés à l'international souvent Conseillers du Commerce Extérieur de la France CCEF. 15 ateliers de perfectionnement sont inclus. Cette prestation est facturée 12.000 euros aux entreprises.

Résultats 2016 : La 10<sup>e</sup> édition du programme a permis d'accompagner 8 entreprises

Objectifs 2017 : Accompagnement de 10 entreprises.

### 3. Salons spécialisés :

Résultats 2016 : Organisation de la 1<sup>ère</sup> édition du salon Recrut'Export qui a réuni 30 entreprises à la recherche de profils « internationaux » avec plus de 80 offres à pourvoir, 13 établissements de formation et plus de 350 étudiants et demandeurs d'emploi.

Objectifs 2017 : Reconstitution de Recrut 'Export + 1<sup>ère</sup> édition d'un salon dédié au financement de l'international Money Money Money

4. Challenge de l'International récompensant depuis 30 ans les meilleurs étudiants en Commerce International

### 5. La communication

Le Club WTC APEX est en train de repenser sa communication (rénovation du site internet, réalisation d'un film et calendrier « les dessous de l'International »)

6. Actions récurrentes du club (en dehors du réseautage) notamment le secrétariat de la section Provence-Corse des Conseillers du Commerce Extérieur de la France

### Budget prévisionnel 2017

Le budget prévisionnel du Club WTC APEX pour 2017 s'élève à 391 575 €, soit une sensible augmentation par rapport à 2016 ( 288.197 €) qui s'explique par l'ambitieux programme de 2017.

Les dépenses par grands postes s'élèvent à :

Salaires et charges	193 080 €
Services extérieurs	64 646 €
Autres services extérieurs	86 050 €
Achats	26 000 €
Impôts et taxes	21 799 €
Total Dépenses	391 575 €

Soit une part de masse salariale représentant 49.3% du montant total des dépenses.

Les recettes sont constituées par :

Facturation Entreprises (Objectif Export)	107 000 €
Subventions sollicitées	223 375 €
<i>Région Paca (Objectif Export)</i>	<i>50 000 €</i>
<i>Région Paca (Challenge)</i>	<i>30 000 €</i>
<i>Région Paca (Réseautage)</i>	<i>40 000 €</i>
<i>CCI International</i>	<i>23 375 €</i>
<i>Métropole d'Aix-Marseille Provence</i>	<i>80 000 €</i>
Remboursement OPCA	11 000 €
Cotisations adhérents / Facturation CCEF	50 200 €
Total Recettes	391 575 €

Il est constaté que sur le budget prévisionnel de l'association, la participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence s'élève à hauteur de 80.000 euros au titre de l'année 2017 contre 25 000 euros pour l'exercice précédent.

Cette augmentation s'explique par le retrait du Département dont la participation était de 45 000 euros.

Il est proposé au Bureau de la Métropole Aix-Marseille Provence d'attribuer au titre de l'année 2017, une subvention de 15.000 euros à l'association Club WTC APEX, les discussions avec le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le financement des organismes économiques étant en cours.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN 009-011/16/CM du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au Bureau de la Métropole.

**Oùï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'intérêt de soutenir les actions en faveur du développement économique international des TPE et PME sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

**Délibère**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de fonctionnement d'un montant de 15.000 euros à l'association Club WTC Apex au titre de l'année 2017.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits pour l'exercice 2017 au budget de la Métropole – chapitre 65 – article 6574 « subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » fonction 61 - Sous Politique B320.

Pour enrôlement,  
La Vice-Présidente Déléguée  
Stratégie et Attractivité économique

Martine VASSAL